

Coronavirus (COVID-19)

Trousse d'information générale

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation du COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Toute personne qui pense être atteinte du COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer, à compter du 9 mars 2020, le **1 877 644-4545**.

- Dans l'intervalle, la population peut, en tout temps, joindre **Info-Santé 811**.

Mesures de prévention générale

Les mesures d'hygiène reconnues sont recommandées pour tous :

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.

Informations pour les personnes de retour de l'étranger

Le niveau de risque pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger varie en fonction de la destination.

Il est recommandé de consulter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) afin de connaître les recommandations pour chaque pays.

Mesures aux frontières

Dans les aéroports canadiens

- Tous les passagers en provenance des pays affectés par le COVID-19 reçoivent un feuillet détaillant les recommandations à suivre.
- Les passagers qui se rendent aux bornes automatiques doivent également répondre à des questions spécifiques sur leur état de santé et leur histoire de voyage.

Personnes éprouvant des symptômes

- Les personnes qui indiquent éprouver des symptômes à l'aéroport sont évaluées par un agent de la quarantaine.
- La Loi sur la mise en quarantaine permet à cet agent de prendre des mesures appropriées en présence d'un risque potentiel pour la santé publique, comme ordonner que le voyageur soit transporté à l'hôpital pour y subir un examen médical.

Coronavirus (COVID-19)

Retour au pays des personnes n'éprouvant pas de symptômes

- Il est important que les personnes surveillent leur état de santé à leur retour au pays. Il se peut qu'elles aient été en contact avec le nouveau coronavirus pendant leur séjour à l'étranger.
- Pour une période de 14 jours à partir de la date de votre retour au Canada, l'Agence de santé publique du Canada demande de surveiller l'apparition de fièvre, de toux et de difficultés à respirer.
- Si une personne présente ces symptômes, elle doit s'isoler à la maison le plus rapidement possible et appeler immédiatement les autorités de santé publique compétentes.

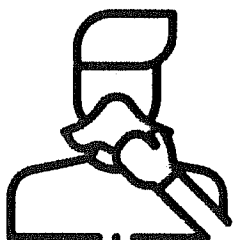
Recommandations particulières

- Toute personne ayant voyagé dans les régions du monde à risque de contagion au cours des derniers mois doit :
 - Limiter ses contacts avec d'autres personnes durant les 14 jours à compter du jour où elle a commencé son voyage vers le Canada. Cela signifie l'auto-isolement et de rester à la maison.
 - Communiquer avec l'autorité locale de santé publique dans les 24 heures suivant son arrivée au Canada.

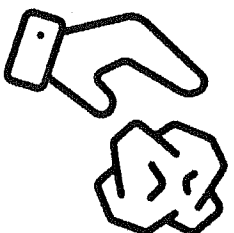
Les gestes pour limiter la transmission du **coronavirus**



Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



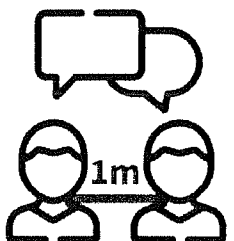
Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement. Sans mouchoir, utiliser le pli de son coude.



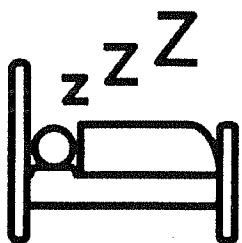
Jeter immédiatement le mouchoir après usage dans une poubelle fermée.



Éviter de se toucher le visage, particulièrement les yeux, le nez et la bouche.



Éviter les contacts proches, en maintenant une distance d'au moins 1 mètre avec d'autres personnes, surtout si elles toussent ou éternuent.



Rester à la maison si vous ne vous sentez pas bien. Ne pas se rendre chez le médecin ou à l'hôpital, contactez plutôt le **811**

Coronavirus COVID-19

RECOMMANDATIONS POUR LES RASSEMBLEMENTS PUBLICS EN LIEN AVEC LE COVID-19

Cet outil est destiné aux intervenants de santé publique qui sont consultés par des organisateurs de rassemblements ou d'événements publics afin de soutenir la prise de décision sur la tenue de l'événement, les mesures à prendre pendant celui-ci et les éléments à considérer pour recommander le report ou l'annulation de l'événement. Ces recommandations pourraient changer selon l'évolution de l'épidémiologie.

Mise à jour le 10 mars 2020

1. Il est recommandé d'évaluer le risque de transmission de la maladie à Covid-19 pendant l'événement :

- Présence de voyageurs en provenance de destinations avec transmission active?
- Présence de personnes ne pouvant pratiquer l'hygiène des mains ou respiratoire?
- Taille de l'événement?
- Activités prévues favorisant le contact rapproché entre les participants?
- Le document suivant présente des critères à considérer :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/rassemblement-masse-fonde-risques.html>

2. Les recommandations aux voyageurs doivent pouvoir être appliquées pendant l'activité

Les voyageurs en provenance de destinations où l'isolement volontaire est recommandé doivent s'abstenir de participer à l'événement. Plusieurs destinations présentent également des recommandations de surveillance des symptômes et d'éviter des rassemblements s'ils ne peuvent s'isoler facilement en présence de symptômes. Les recommandations sont mises à jour sur le site suivant :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/derniers-conseils-sante-voyageurs.html>

3. Les personnes présentant des symptômes compatibles avec le Covid-19 doivent s'abstenir de participer au rassemblement, même en présence de symptômes légers à modérés : toux, fièvre ou difficulté respiratoire.

4. Les personnes à risque plus élevé de complications du Covid-19 devraient considérer s'abstenir de participer au rassemblement : personnes de 70 ans et plus, personnes avec maladies respiratoires et cardiaques sous-jacentes ou immunodépression. Les diabétiques et personnes présentant de l'hypertension ont un risque plus élevé de décès et de complications dans la littérature disponible en date de début mars 2020.

5. Il est recommandé que des stratégies de mitigation soient mises en place pendant le rassemblement, par exemple:

- renforcer les pratiques d'hygiène des mains et respiratoire lors de ces événements et assurer la disponibilité des moyens pour ce faire (savon, eau, rince-mains antiseptiques);
- éviter de partager la nourriture et les breuvages, ou disperser et augmenter les points de services afin de réduire les possibilités de congrégation. Le recours à des repas servis en emballages individuels devrait être favorisé plutôt que les buffets;
- prévoir un lieu où les personnes développant de la fièvre ou de la toux pendant l'événement pourront s'isoler rapidement;
- encourager l'utilisation de pratiques alternatives au contact direct (ex. la bise, serrer la main) pour les salutations pendant le rassemblement;
- modifier le programme d'activités pour éviter celles nécessitant un contact physique entre les participants;
- changer le lieu de rencontre pour éviter l'entassement;
- échelonner les arrivées et les départs;
- assurer un nettoyage avec des produits réguliers (au moins une fois par jour dans l'ensemble, et idéalement au moins deux fois par jours pour les surfaces touchées fréquemment par de nombreuses personnes telles que les poignées de porte, rampes, boutons d'ascenseurs, etc.);
- etc.

6. Si le risque de transmission est jugé significatif et que les recommandations 2 à 5 sont peu applicables, ou non faisables, il est recommandé de considérer les mesures suivantes :

- limiter le nombre de participants afin de réduire le plus possible la proximité entre les individus (par exemple interdire l'accès aux spectateurs lors d'une compétition sportive et prévoir une diffusion en direct en remplacement);
- recourir à des modalités virtuelles pour le rassemblement;
- reporter tout événement jugé non essentiel;
- annuler l'événement.